

Engagement en matière de diversité et d'inclusion de la Société de transport de Laval

Préambule

Désireuse de développer une culture éthique forte au sein de son organisation et d'assurer le respect de tous et chacun, la Société de transport de Laval déployait en 2012 un Code d'éthique qui précisait les principes directeurs devant régir les rapports des employés de la STL avec leurs clients, collègues, fournisseurs et partenaires.

Depuis, d'autres initiatives ont été prises pour préciser la volonté de la STL d'assurer une juste représentation de la population, notamment en mettant sur pied un programme d'accès à l'égalité en emploi et en se dotant de cibles à atteindre et d'un plan de mesures correctives. La STL a de plus mis à jour en 2015 sa politique d'embauche qui a comme principaux objectifs l'accessibilité en emploi et la recherche du meilleur niveau de compétence disponible.

En créant maintenant cet Engagement, la STL fait un pas de plus vers l'établissement d'une culture de valorisation de la diversité, de reconnaissance des différences et d'inclusion auprès de ses employés.

Déclaration

La Société de transport de Laval croit que chaque personne est unique. La valorisation de la diversité, c'est-à-dire toute différence de personnalité, de culture, d'âge ou encore de genre, favorise le maintien d'un milieu de travail fondé sur le respect, au sein duquel tous les employés pourront réaliser leur plein potentiel¹. Cette diversification constitue un atout pour la STL puisqu'elle est en accord avec ses enjeux de responsabilité sociale et de performance et met de l'avant un potentiel d'innovation important.

Il est du devoir de la STL d'agir en conformité avec cette ouverture sur la diversité et l'inclusion pour offrir à tous ses employés la possibilité de collaborer pleinement à l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

La STL s'engage donc à promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'accomplissement de ses activités et offres de service et ce, dans le respect des normes en vigueur.

La STL s'engage à :

- Miser sur des outils de recrutement, de gestion et des processus favorisant l'objectivité de traitement et l'équité.
- Favoriser une juste représentativité de la diversité de la population dans toutes les catégories d'emploi.
- Créer et maintenir un environnement de travail exempt de discrimination, respectueux des différences et valorisant l'inclusion et la pleine participation de tous.

1. Code d'éthique de la Société de transport de Laval, mai 2012

